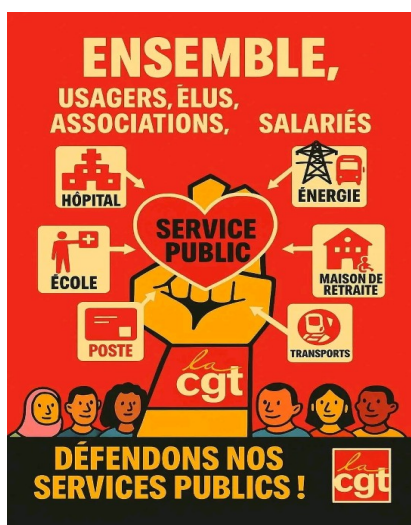


VIOLENCE SOCIALE

Lors des débats à l'Assemblée nationale et au Sénat autour du Projet de Loi de Finances (PLF) et du projet de loi de finances pour la sécurité sociale (PLF-SS), nous avons assisté à une avalanche de mesures anti pauvres. La volonté de faire supporter les déficits créés de toute pièce par nos gouvernants sur les plus fragiles de la société est une attaque en règle contre les classes pauvres et modestes : gel des prestations sociales, réduction des droits des personnes en situation de handicap, fiscalisation des indemnités des personnes en affectation longue durée, nouvelles franchises médicales, hausse des ponctions sur les mutuelles... Dans le même temps, les serviteurs des milliardaires hurlent à la spoliation bolchevique quand Gabriel Zucman propose une taxe modestement corrective des inégalités d'imposition. **Cette hargne anti pauvre** vient encore de s'exprimer avec une proposition du Sénat de permettre à France Travail d'obtenir les relevés téléphoniques et le fichier des compagnies aériennes pour toujours plus fliquer les allocataires d'indemnités chômage qui sont pourtant réduites de plus en plus. **Écoeûrant**, si l'on compare avec les moyens alloués à la lutte contre la fraude fiscale, et plus largement, à notre administration. **Écoeûrant** quand on sait que la fraude sociale est principalement due aux entreprises. **Écoeûrant** aussi quand on sait que la fraude fiscale est dix fois supérieure à la fraude sociale.

SERVICES PUBLICS DANS TOUS SES ÉTATS

La rédaction d'Antidote suit toujours avec attention les travaux du collectif Nos services publics. Pour la bonne raison que ce collectif composé de hauts fonctionnaires attachés à la défense du service public complète assez bien notre travail syndical. Ils viennent de sortir un rapport consacré à l'égalité d'accès aux services publics intitulé "Un service public pour tous et toutes, vraiment ? Quand les inégalités face aux services publics dépassent la question territoriale". Sans surprise, il y est relevé que l'accès aux services publics est de



plus en plus difficile, que ce recul nourrit les fractures sociales et le rapport présente quelques pistes pour endiguer l'aggravation des inégalités. Sur cette dernière partie, le rapport identifie des mécanismes à éviter :

- l'affectation des professionnels, les moins expérimentés et les moins payés étant plus nombreux dans les endroits réputés les plus difficiles ;
- la multiplication des financements par projets, qui donnent tendanciellement plus aux services publics les mieux dotés,
- ou encore les mouvements de décentralisation qui n'ont pas été accompagnés des moyens suffisants.

À notre modeste échelle, on relèvera que concentrer les nouveaux, contractuels ou stagiaires, sur un même service ou d'envoyer directement des contractuels faire de l'accueil « front office » participe de cette dégradation. Et cela compromet la bonne intégration et montée en charge de ces nouveaux collègues !

TRAVAIL GRATUIT

Les inégalités salariales entre femmes et hommes sont toujours aussi prégnantes. Et cette année, les Françaises ont commencé à travailler gratuitement jusqu'à la fin de l'année ce 10 novembre à 11h31 et 22 secondes. Ce cap symbolique rappelle qu'à travail équivalent, les femmes gagnent en moyenne 14,2 % de moins que les hommes. La CGT mène campagne pour une transposition de haut niveau de la directive européenne du 10 mai 2023 « visant à renforcer l'application du principe de l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes pour un même travail ou un travail de même valeur par la transparence des rémunérations et les mécanismes d'application du droit ». Rappelons que la Fonction publique n'est pas épargnée par les inégalités salariales contrairement à ce que l'on pourrait croire. L'écart salarial femmes-hommes est de :

- 14,4 % dans la Fonction publique d'État
- 8,3 % dans la Fonction publique territoriale,
- 21,4 % dans la Fonction publique hospitalière

La section CGT Finances publiques 44 organise une **journée de formation** sur les questions d'égalité professionnelle, des discriminations et violences sexistes et sexuelles **le 18 décembre** à Cambronne. N'hésite pas à t'y inscrire en nous renvoyant un courriel à cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr